LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE NATATION DE LA GIRONDE PRÉSENTE

MCA

MEETING CLUB AVENIRS

LE GUIDE - CLUB

SUIVEZ NOUS SUR

Qu'est-ce que c'est ?

- Un circuit en 8 étapes de Janvier à Décembre
- Pour la catégorie « Avenirs »
- Les organisateurs sont les clubs
- Sur chaque étape : 2 organisateurs (sur 2 sites)
- Un MCA = Une réunion (un matin ou un après midi)
- Un programme commun sur chaque étape, évolutif au fil de la saison
- Des épreuves de 25 à 200 mètres en passant par des relais
- Des épreuves non conventionnelles en fin de réunion

Où et Quand ?

- Étape 1 : 22/01/2023
- Étape 2 : 4 et 5/02/2023
- Étape 3 : 5/03/2023
- Étape 4 : 29/04/2023
- Étape 5 : 14/05/2023
- Étape 6 : 4/06/2023
- Étape 7 : 15/10/2023
- Étape 8 : 26/11/2023

Les lieux des MCA ainsi que la répartition des clubs par MCA est disponible sur un fichier commun partagé que vous pouvez consulter à n'importe quel moment :

ACCES AU DOCUMENT PARTAGE

Programme

Un programme commun à chaque étape a été défini par le CD33 Natation et la commission sportive départementale.

- Un relais à chaque étape
- 7 à 8 épreuves conventionnelles
- 1 à 2 épreuves non conventionnelles (50 battements, relais water polo, distance max en 8', etc.).

Des épreuves du 25 m au 200 mètres permettant aux clubs de se qualifier sur les coupes départementales (Printemps, Été et Noel) et de se classer sur les 2 trophées FFN Avenirs :

- 4 nageurs : 25 pap, 25 dos, 25 brasse, 25 NL
- Nageur complet : 25 m spécialité + 100 4 nages + 200 NL

ACCES AU DOCUMENT PARTAGE

Engagements

- Les engagements se font par extranat du mercredi au mercredi précédant le MCA.

- ATTENTION de ne pas vous tromper de MCA (2 sites = 2 compétitions sur extranat à chaque fois).

- Les frais d'engagements sont de 2€ par nageur pour un MCA.

- Le nageur a la possibilité de nager 1 relais, 3 épreuves du programme et la ou les épreuves non conventionnelles proposées.

ACCES AU DOCUMENT PARTAGE

Officiels

Pour le bon déroulement des MCA les clubs participants aux MCA devront emmener des officiels.

Le quota « nageurs/officiels » ci-dessous devra être respecté :

- 1 à 6 nageurs : 1 officiel
- 7 à 14 nageurs : 2 officiels
- 15 nageurs et + : 3 officiels

Les parents volontaires peuvent s'inscrire pour devenir chronométreur et commencer la pratique pendant ces compétitions.

Pour les examens sur les MCA :

- Être licencié
- Être inscrit sur la feuille de jury le vendredi

Combinaisons

Depuis le 1er janvier 2023 la combinaison est interdite pour les nageurs des catégories avenirs et benjamines.

Nous attirons l'attention des entraîneurs pour que les nageurs évoluent avec une tenue conforme.

En cliquant ICI vous pouvez découvrir la note fédérale sur les tenues réglementaires.

A NOTER POUR LES MCA :

Pour les MCA 1, 2 et 3 : Un nageur qui n'a pas la bonne tenue pourra prendre le départ, se verra notifier par le Juge arbitre que son équipement n'est pas conforme. Sa performance sera mentionnée « Hors concours », c'est-à-dire qu'il ne figure pas dans les classements et sa performance n'est pas validée.

A partir du MCA 4 : Un nageur qui se présente derrière son plot avec une tenue non conforme se verra refusé le départ par le Juge Arbitre.

Ce sera également le cas sur toutes les coupes départementales organisées par le CD33.

Les Qualifications

Tous les nageurs qui valideront l'épreuve du 100 4 nages lors d'un MCA pourront s'engager sur une des coupes départementales proposées par le CD33 Natation :

- Coupe de printemps : 26 mars à Bordeaux
- Coupe d'été : 25 juin à Bazas
- Coupe de Noël : 16 décembre à Ambarès

La consigne a été donné aux juges arbitres de faire respecter le règlement FINA pour cette épreuve du 100 4 Nages.

Les récompenses

- Lors de chaque MCA il y aura une remise de récompenses par épreuve et par sexe.

- Chaque nageur qui gagnera sa série (sur toutes les séries du MCA) se verra remettre une carte plastifiée « MCA33 ».

- Ces cartes doivent être gardées par les nageurs. Elles seront échangées par des lots lors des coupes départementales.

Pour les parents

Chaque organisateur d'un MCA sera doté de fascicules à destination des parents afin de leur expliquer le fonctionnement et le déroulement d'une compétition de natation.

Dans cette plaquette il y a :

- Le rôle et missions du CD33
- Un lexique pour une meilleure compréhension (AT, DSQ, série, réunion, engagement, chambre d'appel)
- Le déroulement d'une compétition
- Un appel à se former comme « officiels »
- La composition d'un jury et le rôle de chacun
- Les ordres du starter
- Les nages
- Les liens utiles : Live FFN, sites FFN, cd 33 etc

Contacts

Comité Départemental de Natation de la Gironde

Fabien LEREBOURG, Agent de Développement
contact@ffnatation33.org
06 08 28 86 82

Lou GAUTIER, Chargée de mission
lou.gautier@ffnatation33.org
07 83 73 21 63

SUIVEZ NOUS SUR